

Présenté en CHSCT le 25 novembre 2021

PROGRAMME ANNUEL DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS POUR 2022

Ce programme a été défini en prenant en compte :

- L'analyse du Bilan Santé et Sécurité au Travail 2020
- Les orientations stratégiques du CHSCT ministériel 2021
- Le rapport de l'inspection de l'IGAENR de juin 2016
- Le rapport d'inspection de l'Autorité de Sûreté Nucléaire du 24 mars 2016

	Actions reconductibles
	Nouvelles actions

N°	ACTIONS	Conditions d'exécution	Porteurs de l'action	Coordination DPSE
Pilotage de la santé, de la sécurité et des conditions de travail				
1	Assister et conseiller les assistants de prévention des collègiums, des pôles scientifiques et des directions dans la mise en œuvre des principes de management en santé sécurité au travail dans leurs unités	Les conseillers de prévention de la DPSE sont déployés pour les accompagner selon les modalités décidées par la DPSE	CP de la DPSE	F.Cornat (DPSE)
2	Actualiser le DUER dans GPuC	Rédaction des plans d'action et soutien à l'écriture des facteurs de risques psychosociaux	AP et leurs directeurs /	F.Cornat (DPSE)
3	Communiquer et informer auprès de tous sur les dispositifs d'aide et d'accompagnements des personnels	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement individuel et Parcours professionnel - Psychologue du travail - Assistance sociale - Relais handicap des personnels - Service de santé au travail - Dispositif de traitement des situations de harcèlement sexuel et de discriminations - Dispositif d'alerte et de traitement des situations de harcèlement moral – Enquête ACADISCR1 - Réseau de prévention d'aide et de suivi 	B.Rouge-Blettner de la DPSE F.Damour	F.Cornat (DPSE)
4	Communiquer et informer auprès de tous la procédure liée à la prévention du travail isolé	La procédure concerne la prévention du travail isolé pendant et en dehors des heures d'ouverture. Les établissements partenaires CNRS, INRA,INSERM, y sont associés. Accompagner les structures en période de pandémie sur l'application « travailleur isolé »	AP et leurs directeurs / CP de la DPSE	D.Husson (DPSE)

N°	ACTIONS	Conditions d'exécution	Porteurs de l'action	Coordination DPSE
5	Former, informer et sensibiliser les dirigeants, les assistants de prévention et les agents sur la prévention des risques professionnels	Mise en place des mardis de la prévention (ouvert à la communauté universitaire)	CP de la DPSE	O.Hantz G.Duboy P. Dapremont (DPSE)
6	Poursuivre l'accompagnement de l'établissement dans la gestion de la pandémie et le préparer à la gestion d'une situation exceptionnelle (risques technologique, naturels, sûreté)	Rédaction des Plans Particuliers de Mise en Sûreté (PPMS) et mise en œuvre des premiers exercices de confinement	CP de la DPSE	D.Husson & Ch.Schneider (DPSE)
7	Réaliser la seconde tranche d'audits TMD concernant les laboratoires de l'UL pour la mise en œuvre du rapport annuel du conseiller à la sécurité des TMD	Entités auditées : Le magasin central ; L2CM ; PGCM ; IUT Nancy-Brabois ; IUT Thionville Yutz ; LSE (GIFSI)	G.Costel (Entreprise ALTERNATIVES)	F.Cornat (DPSE)
Prévention des risques professionnels particuliers				
8	Assurer la dynamique des bonnes pratiques professionnelles (PP) au regard de la réglementation en HSE	Exécution du plan annuel de formation HSE des personnels	S.Girardelli (DRH) - CP (DPSE)	F.Cornat (DPSE)
9	Faire réaliser sur l'unité de travail les formations nouveaux entrants en hygiène et sécurité en fonction des risques professionnels rencontrés	Suivi de la traçabilité sous la responsabilité du chef de service	Directeurs d'unité et AP	CP de la (DPSE)
10	Répondre aux nouvelles demandes des laboratoires et composantes en matière de collectes de déchets chimiques et/ou biologiques	Mise à disposition des outils et plannings de collecte. La gestion financière et administrative est coordonnée par la DPSE	E.Doriath (DPSE) AP et producteurs déchets	F.Cornat (DPSE)
11	Inventorier les équipements de protection collective du type sorbonnes, BOA, etc...	Utilisation du module « contrôles périodiques » du progiciel GPuC	G.Thomassin (DPSE)	F.Cornat DPSE
12	Centraliser les protocoles de sécurité	Rappel de l'obligation d'établir les protocoles de sécurité pour toute opération de chargement et de déchargement et les transcrire dans GPuC	AP et RSTS	CP de la DPSE
Service Compétent en Radioprotection (SCR)				
13	Répondre aux demandes des laboratoires et composantes en matière de collecte de déchets radioactifs	Ces collectes sont exécutées par la coordination du SCR en lien avec les CRP des laboratoires, et financées sur un des centres de coût de la DPSE	S.Dangeville (DPSE) et CRP	F.Cornat (DPSE)

N°	ACTIONS	Conditions d'exécution	Porteurs de l'action	Coordination DPSE
14	Poursuivre toutes les autres missions réglementaires du SCR de l'établissement	Tous types de dossier ASN, y compris les dossiers de déclaration d'Événement Significatif en Radioprotection (ESR)	S.Dangeville (DPSE) Coordination du SCR et CRP	F.Cornat (DPSE)
15	Formaliser les accès de l'Université de Lorraine à SISERI	Mise à jour de la liste des travailleurs de l'établissement et des autres données nécessaires à la mise en œuvre de SISERI	S.Dangeville & M.Maigret (DPSE) CRP UL	F.Cornat (DPSE)
16	Faire réaliser le plan de gestion des effluents et des déchets (PGED) par les personnes responsables d'une activité nucléaire déclarée ou autorisée.	Une concertation sera mise en œuvre avec les différentes entités implantées sur votre site	S.Dangeville & M.Maigret (DPSE) CRP UL	F.Cornat (DPSE)
17	Faire procéder aux vérifications des zones d'entreposage non appropriées de déchets radioactifs	Au moyen de contrôles visuels puis consécutivement au moyen de prospections et contrôles radiologiques	Directeurs & CRP & RSTS	S.Dangeville (DPSE)
Prévention médicale				
18	Etudes ergonomiques pour les personnels d'entretien	Mise en place d'un comité de pilotage « ergo » réunissant la médecine du travail et la DRH, la DLI, le SUAPS, et la DPSE.	G.Duboy P.Dapremont (DPSE)	F.Cornat (DPSE)
19	Réaliser des études de poste (TMS, ambiances)	Organisation de visites nécessaires en coordination avec le service santé au travail et la DPSE.	E.Deville & Y.Briot (Médecins du Travail)	Ch.Schneider (DPSE)

AP : Assistant de Prévention

CRP : Conseiller en Radioprotection

CP : conseiller de prévention

DLI : Direction de la Logistique Interne

DPSE : Direction Prévention Sécurité et Environnement

DRH : Direction des Ressources Humaines

SUAPS : Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

PP : Pratique Professionnelle

RSTS : Responsable Service Technique de Site

SISERI : Système d'Information de la Surveillance de l'Exposition aux Rayonnements Ionisants

TMS : Trouble Musculo-Squelettique

DPSE : Conseillers de prévention (CP)

ASCP : Anne-Sophie CLERC-PERSONNE

ChS : Christian SCHNEIDER

DR : Delphine ROGER

PD : Pierre DAPREMONT

SD : Sylvie DANGEVILLE

PK : Patrick KUNTZ

ED : Évelyne DORIATH

FC : Françoise CORNAT

OH : Olivier HANTZ

MM : Mélanie MAIGRET

BRB: Beatrice ROUGE-BLETTNER

DH: Didier HUSSON

FB: Frédéric BEURNE

GD: Gaëlle DUBOY

Porteurs des actions 6, 7, 10, 16 et 18 :

SG: Sandrine GIRARDELLI (DRH)

GT: Géraldine Thomassin (DPSE-DPI)

EmD: Dr. Emmanuelle DEVILLE (DRH)

YB: Dr. Yan BRIOT (DRH)

GC: Gérard COSTEL (EE)

FD: Florence DAMOUR (DGS)